

Réf: Dossier N° 041488

Avis de constitution

SOCIETE « DENIONN COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/09/2021 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 23/09/ 2021, il a été constitué une SOCIETE « DENIONN COTE D'IVOIRE »

La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- **La conception et la vente de produits et services numériques et numériques**

Et pour la réalisation de l'objet social

- **L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.**
 - **La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.**
 - **La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.**
 - **Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.**
- 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

M ASSOURKOU SERY ROLAND (PDG)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B17-00056 du 01/10/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

